



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E194008

VALABLE JUSQU'AU 23/07/2027

ÉDITÉ LE

27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2021B00745

Siret : 903 844 967 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3807544

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147531987

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147531987

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : DKE

8 RUE DE RENNES
50170 PONTORSON

Téléphone : 02 33 60 11 05

Portable : 06 72 31 05 00

Fax :

Site Internet : <http://www.dekerma-plomberie-electricite.fr/>

E-mail : a.briard@dekerma.fr

Responsabilité légale :

BRIARD AURÉLIEN GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	03/07/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/07/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	09/07/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/07/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/07/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/07/2025
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	05/10/2021
o Chaudière bois	05/10/2021
o Poêle ou insert bois	05/10/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/10/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/07/2025
o Ventilation mécanique	05/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.